

L'EFFONDREMENT BOURSIER SE POURSUIT

Le pétrole à moins de 80 dollars

L'effondrement des marchés boursiers s'est poursuivi hier, tirant à la baisse les cours du baril, le pétrole passant à moins de 80 dollars.

Les marchés européens et asiatiques ont plongé hier dans le krach boursier. Après avoir flirté avec les 10% de chute dans les minutes suivant leur ouverture, les places de Londres, Paris et Frankfurt, entraînées par les dégringolades de Wall Street (-7,33%) et Tokyo (-9,62%), affichaient peu avant 11h00 GMT des chutes de 7,50%, 7,22% et 8,60% respectivement. Cauchemar général en Asie également. En clôture, Hong Kong a perdu 7,2%, Sydney et Manille 8,3%, Singapour 7,34% et Bangkok 9,61%. Même la Bourse chinoise de Shanghai, pourtant jusqu'à maintenant préservée, perdait 3,57%.

De véritables krachs boursiers

Après les journées noires de lundi et mercredi, fébriles et dans le rouge jeudi (Londres avait terminé en recul de 1,21%, Francfort de 2,53%, Paris de 1,55%), les grandes Bourses affichent des reculs

dignes de la définition informelle du krach (une baisse des cours de plus de 20% en quelques jours) qui justifient les comparaisons avec les crises de 1929 et 1987. A l'issue de sept séances consécutives de baisse, le Nikkei de Tokyo enregistre un plongeon de 24,33% sur la semaine. Et de 54,68% depuis son pic de juillet 2007, à l'aube de la crise mondiale ! La Bourse de Tokyo respirera jusqu'à mardi, lundi étant jour férié au Japon. A Paris, avant la clôture hebdomadaire, le CAC-40 perdait déjà plus de 20% depuis lundi, portant ses pertes depuis le début de l'année à 43%.

Le baril à moins de 80 dollars

Victime collatérale, le pétrole. Le baril est passé sous 80 dollars hier à Londres, alors que les perspectives de demande racornissent à vue d'œil. Par rapport à ses records historiques du 11 juillet à plus de 147 dollars, le pétrole a abandonné près de la moitié (47%) de sa valeur. Le baril de Brent de la mer du Nord (livraison en novembre) s'échangeait à 77,88 dollars, cédant 4,78 dollars par rapport à son cours de clôture de jeudi soir, et tombant même à 76,18 dollars. Le baril de light sweet crude pour la

même échéance valait 81,47 dollars, perdant 5,12 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) et chutant à 13h20 GMT à 78,61 dollars. Ses cours ont continué à chuter hier matin, atteignant 77,29 dollars à Londres et 81,13 dollars à New York, des plus bas depuis mi-octobre dernier.

Le G7 sous pression

De fait, le krach et ses menaces mettent la pression sur la réunion des ministres de l'Economie et des Finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7), prévue hier à Washington à 14h00 (18h00 GMT).

Les participants à cette réunion devaient «discuter des démarches entreprises par chacun» et des «moyens de renforcer nos efforts collectifs», selon le secrétaire américain au Trésor Henry Paulson.

Le plan Paulson de soutien au secteur financier, adopté il y a une semaine, est resté impuissant à ramener la confiance des investisseurs, à l'image des nationalisations partielles décidées par Londres mercredi et des baisses de taux lancées mercredi par six grandes banques centrales.

C. B. / Agence de presse

VISITE DE TRAVAIL DE TAYEB LOUH À ANNABA

Vers la création d'agences privées de l'emploi en Algérie

Selon les principaux animateurs du secteur de l'emploi au niveau national, le taux de chômage en Algérie est en constante régression.

Dans toutes les régions d'Algérie, y compris celles de l'extrême Sud, les entreprises embauchent. Il y a même celles qui ne parviennent pas à recruter comme elles le souhaitent. Notamment en matière de besoins en main-d'œuvre qui ne sont pas satisfaits.

Le constat est de M. Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Il s'est exprimé mercredi dernier lors de la séance de travail qu'il a présidée au siège de la wilaya d'Annaba. «Codiser a besoin de 80 cofreurs à Aïn-Benian. Depuis des mois qu'elle cherche, elle n'en a trouvé à peine qu'une dizaine à l'heure où je vous parle», a-t-il tenu à ajouter.

Le ministre s'est longuement attardé sur le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) lancé en juin 2008. Il s'agit d'un plan d'actions emploi destiné au secteur économique. Ce dispositif comprend quatre niveaux d'application : le contrat d'insertion des diplômés (CID) pour les universitaires et techniciens, le contrat d'insertion professionnelle (CIP) pour les agents techniques, l'apprentissage et les demandeurs d'emploi du niveau secondaire, le contrat de formation et d'insertion (CFI) au profit des autres catégories de can-

didats à l'emploi et le contrat de travail aidé (CTA). Ce dernier, d'une durée de 3 ans, avec au bout la permanisation du recruté, permet à tout employeur de bénéficier de plusieurs avantages. Outre la participation financière de l'Etat à hauteur de 12 000 DA, 10 000 DA et 8 000 DA durant respectivement la première, deuxième et troisième année, l'employeur recruteur bénéficiera d'un allègement conséquent des charges fiscales et parafiscales. Le DAIP vise à orienter, de manière systématique vers l'emploi, l'ensemble des politiques traditionnelles vers l'emploi. Les différentes étapes ont été explicitées lors de cette rencontre d'Annaba. Elles précisent les objectifs que le ministère se propose d'atteindre : favoriser l'accès des jeunes à une première expérience professionnelle, favoriser le retour à l'emploi des 35/55 ans, favoriser le retour à l'emploi des chômeurs longue durée, favoriser l'émergence de nouveaux gisements d'emploi, mettre en place une bourse nationale et locale pour l'emploi. C'est dans le cadre de ce programme DAIP que Tayeb Louh a invité ses collaborateurs à inscrire leurs actions. Il s'agit d'une orientation générale traçant des pistes d'actions en faveur du dévelop-

pement de l'emploi, ayant pour assises les spécificités économiques de chaque région. Il semble avoir été très mal compris par les animateurs de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), à l'exemple de celui d'Annaba. Depuis la mise en route du DAIP en juin 2008, il n'a pu établir qu'un seul contrat de formation et d'insertion (CFI). Cette situation s'est traduite par un agacement publiquement exprimé par le représentant du gouvernement.

«Pareil résultat est inadmissible au vu des moyens humains, matériels et financiers mis à votre disposition et de la liberté d'initiative qui vous est accordée. Une enquête sera menée et toute insuffisance sera sévèrement sanctionnée. Le DAIP signifie un changement radical d'état d'esprit, de méthodologie et de moyens.» Cet agacement se justifie par l'existence de milliers de jeunes sans expérience professionnelle, demandeurs de ce type de contrat et qui quotidiennement hantent les locaux de cette agence.

Même si M. Louh a avancé avec satisfaction, le taux d'insertion des jeunes enregistré par certaines wilayas, au plan national, il est en deçà des attentes. Il ne reflète pas tous les besoins des secteurs du bâtiment, de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire et de la transformation de l'acier, de l'informatique, des logiciels...

qui réclament des cadres, des techniciens, des ingénieurs, des agents de maîtrise et d'exécution. Il y a aussi le blocage des recrutements dans le cadre du DAIP dans les administrations de l'Etat et de la formation professionnelle. Cette dernière question a été abordée par le ministre. Il a appelé ses structures décentralisées (Ansej, Angem, Anem et Cnac) à travailler en collaboration avec les universités (LMD), les instituts et centres de formation professionnelle pour adapter les demandes d'emploi aux besoins de leur région respective. M. Louh a parlé de la création d'une plate-forme de reconversion professionnelle. «Les premiers résultats de l'application du DAIP sont encourageants», a estimé M. Nadji Cherif, directeur de l'emploi de la wilaya d'Annaba. Il assure qu'à fin 2008, le DAIP sera à l'origine de la création de plus de 51 000 emplois à Annaba. 50 % seront permanents. S'il s'est félicité de pareil résultat, le ministre n'en a pas moins répété, à l'intention des cadres de son département, que les mentalités et les comportements dans la gestion à tous les niveaux de son département doivent changer. «Dans peu de temps, des agences privées pour l'emploi seront autorisées à activer sur l'ensemble du territoire national», a-t-il ajouté.

A. Djabali

NOTRE AMI ET COLLÈGUE NOUS A QUITTÉS

Adieu Sid-Ahmed Hadjar

Alors que nous lui souhaitons, il y a à peine quelques jours, un joyeux anniversaire et une longue vie, voilà que nous apprenons vendredi sa mort. Une nouvelle qui a mis en émoi la rédaction du Soir d'Algérie.

Sid Ahmed, l'homme affable, respectueux et d'une conscience professionnelle irréprochable, a tiré sa révérence après plusieurs années de lutte contre la maladie qui a fini par avoir raison de lui.

SAM, Bouchama et Naïma Yachir ainsi que ses lecteurs assidus regretteront ses écrits, nombreux et réguliers. Journaliste accompli, il touchait à tous les domaines de la vie : sport, culture, société. Fervent supporteur de l'Espérance de Mostaganem, Sid-Ahmed est parti sur une victoire. Ses écrits cachaient trop sa souffrance. Il continuait à raconter la souffrance des autres. Quelle belle

leçon ! Il a été ravi à l'affection des siens trop tôt. A cinquante ans, homme de culture, il s'appropriait à éditer son premier livre. Un ouvrage de référence, reprenant les richesses de la culture algérienne, en particulier la musique andalouse et le théâtre. Il était, faut-il le préciser, fondateur et président de l'association Mesk El Ghanayem, créée en 2006. Une voix retentissante sur les fréquences de la radio Chaîne III s'est éteinte. Sid-Ahmed est le digne symbole du courage. Puisque aux pires moments de sa maladie, il tenait absolument à rapporter toute l'actualité de sa région qu'il chérissait tant et n'hésitait pas à faire connaître et à promouvoir à travers le vaste monde de l'information. Nous ne rendrons jamais assez hommage à l'homme qui vouait un amour sans égal à sa famille, en particulier son épouse, ses enfants et sa mère et une pas-

sion pour son métier. Les pages régionales, culturelles et sportives vont désormais paraître très tristes sans sa signature. A son épouse et ses deux petits adorables garçons, qui lorsque Sid-Ahmed, pour s'enquérir de la bonne réception de ses papiers ne pouvait le faire, car affaibli par le mal qui le rongait, n'hésitaient pas à le soutenir et le faire à sa place. A leur douleur, nous compatissons et prions Dieu pour que Sid-Ahmed repose en paix. Sid-Ahmed Hadjar est parti en laissant une empreinte indélébile. En juin dernier, un vibrant hommage lui a été rendu à l'occasion du 40^e festival du théâtre amateur dont il était un fervent. Ce jour-là, Sid-Ahmed aura eu l'insigne honneur d'être choisi parmi l'ensemble de la corporation journalistique de Mostaganem pour tout le travail qu'il a accompli pour la promotion du théâtre. Il a été aussi un fervent défenseur de plusieurs causes humanitaires, dont l'opération de dépistage et d'équipement des écoliers malvoyants de sa région.

A cet effet, une cérémonie en son honneur avait été organisée le 7 mai dernier par le Leoclub.

Il nous est impossible d'énumérer toutes les nobles actions entreprises par notre cher ami et collègue. Nous retiendrons néanmoins la leçon de courage qu'il a pu nous donner avant de nous quitter, celle de la persévérance au travail et du combat mené tout au long, au service de ses concitoyens.

Le Soir d'Algérie

IL A OBTENU LE PRIX NOBEL DE LA PAIX 2008 L'ex-président finlandais Martti Ahtisaari, honoré

Le prix Nobel de la paix a été attribué hier à Oslo à l'ancien président finlandais Martti Ahtisaari. Le célèbre médiateur a été récompensé pour ses médiations dans de nombreux pays durant les trente dernières années. Il a été particulièrement actif en Namibie, en Irlande du Nord, dans les Balkans et en Indonésie. Le nom du lauréat a longtemps été cité parmi les favoris à l'obtention du prix Nobel de la paix. Figuraient également parmi les personnalités pressenties les dissidents chinois Gao Zhisheng et Hu Jia et des militants russes des droits de l'homme, entre autres l'avocate tchéchène Lidia Loussopova et Svetlana Gannushkina qui lutte pour le droit des réfugiés en Russie. Le nom de l'ex-otage franco-colombienne, Ingrid Betancourt, fut aussi cité.

L'année précédente, c'est l'Américain Al Gore et le groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC) qui a décroché le prix ainsi qu'un montant de 10 millions de couronnes suédoises.

Le prix Nobel de la paix décerné hier fait suite à ceux de médecine, de physique, de chimie, de littérature et d'économie. Martti Ahtisaari, âgé de 71 ans, a œuvré pour la paix dans le monde, notamment dans le cadre de la Crisis management initiative, ONG fondée au cours de l'année 2000. Instituteur de formation, l'ancien président finlandais de 1994 à 2000 voit ainsi sa longue carrière diplomatique récompensée.

Le président Abdelaziz Bouteflika, pour sa part, est passé encore cette année à côté de la prestigieuse récompense.

Une campagne avait d'ailleurs été lancée durant ces dernières années en faveur du président de la République dont la candidature a été soutenue par des parlementaires, des hommes politiques et autres personnalités. Son nom fut proposé à maintes reprises lors des précédentes éditions de l'auguste prix. Pour cette année, 197 personnalités étaient en lice pour le prix de la paix. Cette récompense est remise au lauréat le 10 décembre, correspondant à la date anniversaire de la mort de son fondateur, l'industriel suédois Alfred Nobel, décédé en 1896.

F.-Z. B.

AÏN-DEFLA Un garde communal met fin à ses jours à Tariq Ibn-Ziad

Jeudi, dans la soirée, un garde communal, H. Mohammed, âgé de 48 ans, père de quatre enfants, en fonction à Tariq Ibn-Ziad, a mis fin à ses jours à l'aide de son arme de service.

Selon des sources crédibles, H. Mohammed était en service dans un poste situé au douar Naïmia, distant de quatre kilomètres de la ville de Tariq Ibn-Ziad, puis, sans aucune explication, il a quitté son poste et est rentré en ville. Une fois arrivé à son détachement, devant l'entrée, il dirigea son arme contre lui et se tira une balle dans la tête.

Sa dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue de l'hôpital de Khemis-Meliana. Pourquoi un tel geste ? Le désespoir ? Des problèmes de famille ? Le stress ? Seule l'enquête ordonnée par le procureur de la République du tribunal de Khemis-Meliana est à même de faire la lumière sur ce drame. Pour ce faire, une autopsie a été décidée.

Karim O.

50% de bonus gratuit sur les recharges et flexy

Toujours du nouveau avec Allo OTA qui offre 50% de crédit gratuit sur tous les rechargements à partir de 500 DA. Les clients peuvent profiter de 50% de crédit gratuit, valable un mois, vers toutes les destinations nationales. Les clients Allo OTA peuvent recharger autant de fois qu'ils le souhaitent, c'est tout simplement illimité ! Et sans aucune restriction ! Ce bonus est disponible immédiatement sur les cartes de recharge de 500 et 1 000 DA, ainsi que tous les rechargements flexy de 500 DA et plus (bonus reçu dans un délai de 48 heures). Cette promotion, valable un mois, permettra aux clients Allo OTA de profiter pleinement de leur crédit de communication en toute liberté. Toutes les raisons pour communiquer avec ses proches... pour vous accompagner dans votre vie de tous les jours. Alors, rechargez votre compte à volonté et profitez des gratuités pour téléphoner davantage !